



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DE TALMONTIERS DU 15 JUIN 2021

Le 15 juin deux mil vingt et un, à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame COCHET Brigitte, Maire.

Date de convocation 10/06/2021	
Date d'affichage 10/06/2021	
Nombre de conseillers	
En exercice :	14
Présents :	10
Pouvoirs :	3
Votants :	13

Présents :

M. RIBIERE Jean-Paul, adjoint, M. BRULE Philippe, adjoint, Mme MOREL WARE Gaëlle, adjointe, M. NDJIKESSI Thierry, M. LECOCQ Nicolas, Mme CHARLET Viviane, M. DE-GEITERE Ulysse, M. Thomas CRETAINE, M. Johnny KALWAK.

Absents Excusés :

Mme ROSSIGNOL Corinne, qui a donné pouvoir à Mme CHARLET Viviane
Mme DJIDEL Khaoukha, qui a donné pouvoir à Mme CHARLET Viviane
M. DELENCLOS Gérard, qui a donné pouvoir à Mme COCHET Brigitte

Absent : M. VALLEE Gérard

Désignation du secrétaire de séance : Mme MOREL WARE Gaëlle

Mme MOREL WARE Gaëlle est nommée secrétaire de séance.

Mme Le Maire introduit la séance en demandant une minute de silence en mémoire de M. Pierre BLANCHARD, Mme Andrée AUBERT, M. Jean-Pierre CHARLET et Mme Catherine RIVAULT, Talmontoises et Talmontois, Mme Marie-Thérèse BESSONNARD – longtemps habitante de Talmontiers, décédés en ce début d'année.

Mme Le Maire souhaite la bienvenue au sein de l'équipe municipale, à M. CRETAINE Thomas et KALWAK Johnny, nouveaux conseillers municipaux élus le 6 juin dernier lors de l'élection municipale complémentaire partielle.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2021

Adoptée à l'unanimité



2 – ANNULATION DE LA DELIBERATION 2020-9 COMMISSIONS COMMUNALES

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'annuler la délibération 2020-9 concernant les commissions communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte l'exposé qui précède

Adopté à l'unanimité

3 – COMMISSIONS COMMUNALES SUITE A L'ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLEMENTAIRE DU 6 JUIN 2021

Suite à l'élection municipale partielle complémentaire du 06 juin 2021, des postes au sein des commissions communales sont à pourvoir.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a été à l'unanimité les membres des commissions suivantes :

- **Commission des Finances**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président: M. LECOCQ Nicolas
- **Commission Communication et Information**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : Mme MOREL WARE Gaëlle
- **Commission Cimetière**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : M. BRULE Philippe
 - Membres: M. VALLEE Gérard
- **Commission Sport et Jeunesse**
 - Président: Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : M. DE GEITERE Ulysse
 - Membres: M. NDJIKESSI Thierry
 - Membre au sein de la population: Melle KALWAK Jenifer

Cette commission est amenée à évoluer avec d'autres membres de la population de Talmonnières

- **CCAS :**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Membres : Mme CHARLET Viviane, M. NDJIKESSI Thierry, M. DELENCLOS Gérard



- **Commission créer du lien et vie sociale**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : Mme MOREL WARE Gaëlle
 - Membres : M. BRULE Philippe, Mme CHARLET Viviane, M. LECOCQ Nicolas, Mme ROSSIGNOL Corinne

- **Commission Fêtes et Cérémonies :**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : M. RIBIERE Jean-Paul
 - Membres: M. BRULE Philippe, Mme MOREL WARE Gaëlle, M. LECOCQ Nicolas, M. NDJIKESSI Thierry, Mme ROSSIGNOL Corinne, M. DELENCLOS Gérard, Mme DJIDEL Khaoukha, Mme CHARLET Viviane, M. VALLEE Gérard, M. DE-GEITERE Ulysse, M. KALWAK Johnny, M. CRETAINE Thomas.

- **Commission Gestion de la Salle Communale :**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : Mme ROSSIGNOL Corinne

La partie administrative (assurance, règlement de la location) est gérée par la secrétaire de Mairie.

- **Commission Administration et Personnel**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : M. RIBIERE Jean-Paul
 - Membres : M. BRULE Philippe, M. DELENCLOS Gérard

- **Commission des Ecoles**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Membres : M. NDJIKESSI Thierry, Mme ROSSIGNOL Corinne, Mme DJIDEL Khaoukha, Mme CHARLET Viviane

- **Commission Travaux, voirie et sécurité**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : M. RIBIERE Jean-Paul
 - Membres: Mme MOREL WARE Gaëlle, M. KALWAK Johnny, M. VALLE Gérard, M. BRULE Philippe, M. DELENCLOS Gérard, Mme DJIDEL Khaoukha, M. CRETAINE Thomas

- **Commission Appels d'Offres**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : M. LECOCQ Nicolas
 - Membres : M. RIBIERE Jean-Paul, Mme DJIDEL Khaoukha, Mme MOREL WARE Gaëlle

- **Commission Impôts**
 - Président : Mme COCHET Brigitte
 - Vice-Président : Mme MOREL WARE Gaëlle
 - Membres : M. BRULE Philippe

Adoptée à l'unanimité



4 – ANNULATION DU POSTE DE 4E ADJOINT AU MAIRE DELIBERATION 2020-3

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal l'autorisation d'annuler le poste de 4ème adjoint au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

12 voix pour
1 abstention Mme MOREL WARE Gaëlle

Adopte l'exposé qui précède

Adopté

5 – ANNULATION DE LA DELEGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE DU 4E ADJOINT AU MAIRE

Madame Le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal d'annuler les délégations de fonction et de signature du 4^{ème} adjoint

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

12 voix pour
1 abstention Mme MOREL WARE Gaëlle

Adopte l'exposé qui précède

Adopté

6 – BROCANTE 2021

Mme Le Maire propose que le Comité des Fêtes se charge de l'organisation de la Brocante annuelle de Talmontiers prévue le 26 septembre 2021, en fonction bien sûr de la situation sanitaire.

La Mairie gèrerait les inscriptions des exposants, de ce fait une permanence en Mairie pourrait être assurée par des conseillers municipaux.

L'association PPE qui se chargeait les années précédentes de l'organisation de la Brocante, conserverait la partie buvette et sandwichs.

Mme Le Maire propose de conserver le prix au mètre linéaire de 3,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte l'exposé qui précède

Adopté à l'unanimité



7 – DROIT DE PREEMPTION SUR ZONE NATURELLE

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que la Mairie ne possède pas de droit de préemption sur les zones naturelles (N).

Mme Le Maire demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour à savoir création d'un poste saisonnier d'agent technique et un poste d'adjoint territorial d'animation.

Et le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

8 – CREATION POSTES POUR AGENT SAISONNIER / ANIMATION

Mme Le Maire demande l'autorisation aux membres du Conseil Municipal la création d'un poste contractuel en CDD pour accroissement saisonnier d'activité, à hauteur de 35 heures par semaine, grade adjoint technique territorial et d'un poste animation contractuel en CDD, grade adjoint territorial d'animation à hauteur de 35 heures semaine,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Adopte l'exposé qui précède

Adopté à l'unanimité

9 – QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

- Mme Le Maire souhaite remercier le Conseil Départemental pour les différentes subventions qui ont été attribuées à la Commune depuis juin 2020 à savoir :
Cantine 70.870 €, travaux Eglise 12.440 € et fours cantine 2.790 €.
- Dans le cadre d'une démarche de mutualisation des achats, Mme Le Maire rappelle aux administrés la possibilité offerte par la Mairie d'achat groupé de fioul. Pour toutes informations merci de bien vouloir s'adresser au secrétariat de Mairie.
- Mme Le Maire laisse la parole à Mme CHARLET Viviane au sujet de la démarche Mona Lisa (Coopération 60) qui est engagée contre l'isolement des personnes âgées.
C'est dans ce cadre et avec le partenariat du Centre Social Intercommunal du Coudray St Germer et du Conseil Département de l'Oise qu'une rencontre a été organisée à la Mairie de Talmontiers avec des Talmontois (âgés entre 70 et 94 ans) dans le but de recueillir leurs attentes en particulier au niveau de l'aide à domicile et du maintien du lien social. Cette première démarche, vivement soutenue par le Conseil Municipal, sera suivie de nouvelles actions.
- Mme Le Maire informe les membres du CCAS que des packs d'eau et des brumisateurs seront disponibles en cas de besoin.



- Mme Le Maire laisse la parole à Monsieur Jean-Paul RIBIERE afin de faire le point sur l'avancement des travaux de la cantine qui précise que vraisemblablement les enfants déjeuneront dans la nouvelle cantine fin Juin ; pour des raisons d'intendance l'inauguration se fera en Septembre.
- La tonte et le nettoyage des chemins communaux a été assuré par les agents de la commune.
- Une étude gratuite a été sollicité pour un éclairage public solaire.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h40

Le Maire,

Brigitte COCHET

